

AG 72 - Siège ascenseur pour bassin hors-sol



Pivote au-dessus d'une paroi de 1,80m. Nécessite l'assistance d'une tierce-personne. Tourne manuellement à 360°. Mécanisme actionné par la pression hydraulique (4 bars environ). Soulève un poids maximum de 130 kgs. Déplacement vertical de 1,30m.

Il est conçu tout particulièrement pour les bassins thérapeutiques hauts et profonds. Après avoir fait monter le siège, l'opérateur le pivote tout en aidant à soulever les jambes du patient, puis il tourne la poignée de la vanne pour abaisser le siège à l'intérieur du bassin. A sa base, le siège est maintenu par une plaque d'acier inoxydable fixée au sol par des chevilles métalliques dans le béton. En haut, un bracelet en acier inoxydable fixé autour du cylindre est maintenu avec des chevilles et des vis sur le rebord supérieur du bassin.